

## Optez pour un parcours différent!

Une démarche de reconnaissance des acquis permet à un adulte qui a de l'expérience significative en lien avec un programme d'études de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de ses expériences professionnelles ou personnelles.

**TRANSFORMEZ  
VOTRE  
EXPÉRIENCE  
EN DIPLÔME**



# TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (JNC.13)



ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) | NIVEAU COLLÉGIAL

## AVANTAGES POUR VOUS

- Obtenir un diplôme grâce à une reconnaissance officielle de vos connaissances et de votre savoir-faire
- Être reconnu pour les compétences que vous avez développées à travers les années
- Améliorer vos chances d'avancement
- Renforcer votre profil d'employabilité
- Concilier travail, famille et études

## AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Assurer un développement cohérent des compétences des employés en lien avec les exigences du poste et les besoins de l'entreprise
- Augmenter la rétention de son personnel qualifié
- Développer et valoriser l'expertise de ses employés
- Avoir des équipes de travail plus performantes et plus qualifiées
- Rehausser, actualiser et consolider les compétences de ses employés

## CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder une formation jugée suffisante par le Cégep et satisfaire à **l'une des conditions suivantes** :

- Avoir interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire.
- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.
- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

### Condition particulière (RAC)

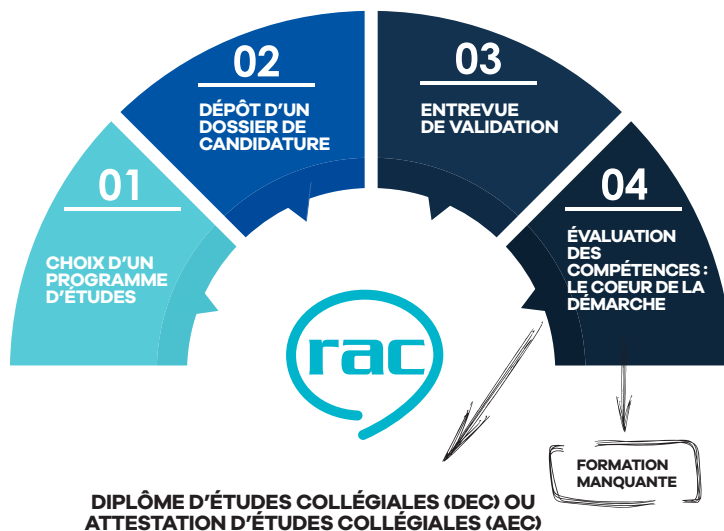
- Détenir une expérience de travail significative et être en mesure de démontrer les compétences en lien avec le programme de formation visé par le candidat.

## COMPÉTENCES

- Explorer la profession
- Analyser les enjeux liés à la participation sociale
- Situer la personne au regard de son développement
- Communiquer en contexte professionnel

- Adopter des pratiques de travail sécuritaires
- Observer les comportements
- Examiner des approches et des techniques d'intervention
- Établir une relation d'aide
- Déterminer des interventions relatives à la déficience intellectuelle
- Déterminer des interventions relatives au trouble du spectre de l'autisme
- Effectuer l'animation d'une activité clinique
- Déterminer des interventions relatives aux difficultés langagières et aux troubles de la communication
- Déterminer des interventions relatives aux difficultés et aux troubles d'apprentissage
- Déterminer des interventions relatives au vieillissement de la personne
- Effectuer des interventions de prévention
- Élaborer un plan d'intervention
- Déterminer des interventions relatives à la déficience physique
- Déterminer des interventions relatives aux jeunes en difficulté d'adaptation
- Déterminer des interventions relatives aux troubles de santé mentale
- Déterminer des interventions relatives aux dépendances
- Déterminer des interventions relatives à l'exclusion sociale et à la violence
- Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation
- Effectuer des interventions en situation de crise

## 4 ÉTAPES FACILES



POUR  
INFORMATION  
+ INSCRIPTION

Direction des services de la formation continue

1055, 116<sup>e</sup> Rue, local A-220 | Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

T. : 418 228.8896 ou 1 800 893.5111, p. 2222

[cegepba.qc.ca/rac](http://cegepba.qc.ca/rac) | [rac@cegepba.qc.ca](mailto:rac@cegepba.qc.ca)

  
CÉGEP  
BEAUCE-APPALACHES